

Les voisins toujours pas d'accord

Voies et équipements vont donc prochainement voir le jour sans aucune information formelle du voisinage. « *Il n'y a aucune obligation en ce sens, précise-t-on au service urbanisme de Profondeville, ni de la part de la commune, ni de la part du promoteur, puisqu'il s'agit de la mise en œuvre d'un permis déjà octroyé.* »

Reste qu'une petite info glissée par le promoteur aurait été courtoise. Elle aurait peut-être quelque peu apaisé les riverains qui voient d'un mauvais œil l'agrandissement du lotissement du Beauvallon. Cette opposition, ils l'avaient déjà massivement exprimé fin 2005, lorsque le méga projet de 237 lots était sur la table. Leurs arguments sont toujours d'actualité :

– **Le lotissement** dénaturerait



EdA 988150

Les eaux usées du nouveau quartier seront collectées et refoulées vers Profondeville.

profondément le caractère des lieux et nuit à la qualité de vie des actuels habitants. De larges zones boisées seraient appelées à disparaître.

– **Le chemin du Beauvallon**, étroit et sinueux, ne pourra pas

absorber l'augmentation du trafic automobile. Et le carrefour avec la chaussée de Namur est déjà particulièrement dangereux.

– **Les eaux de ruissellement** posent déjà des soucis à l'heure actuelle, les inondations ne sont pas rares dans la cuvette. ■

Le crédit
en toute confiance!

**Pro
Crédit**

Tél. : 081 22 42 42
Rue Godefroid, 28
5000 NAMUR
www.procredit.be